

Les Subsidés

Notre association est extrêmement déçue de voir que le budget fédéral du 26 février ne faisait aucune allusion au problème que posent les céréales fourragères dans les Maritimes.

Le document critique ensuite le budget.

Pour terminer, je voudrais rappeler au député que le nom de la circonscription que je représente est Glengarry—Prescott—Russell. Mes électeurs sont fiers de ce nom et ils y tiennent beaucoup.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je suis resté assis toute la journée, mais je voudrais maintenant, pendant trois minutes . . .

M. McDermid: Je pensais que vous aviez cédé votre place.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai décidé de ne pas donner ma place à mon collègue.

En trois minutes je voudrais soulever une question qui fait beaucoup de bruit dans le sud de la Colombie-Britannique, en dépit de la décision du gouvernement de prolonger l'aide aux éleveurs de cette région frappés par la sécheresse. La subvention pour acheter la nourriture du bétail a été prolongée et couvre maintenant la période de septembre jusqu'en mars, mais malheureusement cela laisse encore la plupart des éleveurs dans le besoin. J'ai mentionné ceux qui avaient acheté du fourrage avant septembre 1985 et après le 31 mars, autrement dit ceux qui ont acheté en avril, par exemple. Beaucoup d'éleveurs se sont rendu compte des difficultés qu'ils allaient avoir en raison de la sécheresse et ils ont acheté leur fourrage avant la date fixée pour avoir droit à l'aide gouvernementale. Comme la situation dans le centre et le sud de la Colombie-Britannique est due à un très mauvais printemps et que les gens ont dû refaire

leurs provisions d'aliments pour animaux pendant le mois d'avril, des centaines et des centaines d'éleveurs ont été exclus du programme de secours du gouvernement.

Je veux signaler cette situation critique aujourd'hui. Je supplie le ministre de l'Agriculture (M. Wise), son secrétaire parlementaire et les fonctionnaires du ministère qui sont à l'écoute, de songer à reporter les dates-limites, à rendre des centaines d'éleveurs du sud de la Colombie-Britannique admissibles au rabais de \$30 la tonne sur les aliments pour animaux qu'ils achètent en plus des quantités dont ils ont normalement besoin.

Dans les derniers moments du débat, je joins ma voix à celle de mon ami, le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), qui a présenté une motion cet après-midi. Je voudrais proposer l'amendement suivant:

Qu'on modifie la motion, en retranchant le point final et en insérant ce qui suit:
«en acceptant la suggestion des associations d'agriculteurs qui préconisent que l'on effectue des paiements d'appoint afin que les prix canadiens à la ferme demeurent équivalents aux prix versés à leurs homologues américains».

M. Boudria: J'appuie évidemment la motion, monsieur le Président.

M. le vice-président: La présidence juge l'amendement recevable.

Comme il est 18 heures, je dois informer la Chambre que, conformément aux dispositions du paragraphe 82(12) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.

Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 heures.)